

Chapitre 3

QCM

Réponse unique

- 1. b.** Production – Consommation intermédiaire.
- 2. d.** Les actionnaires.
- 3. b.** Par le développement du commerce international.
- 4.a.** Qui fabriquent le même type de biens.
- 5. d.** 4 085 000 millions d'unités.

Plusieurs réponses possibles

- 6. b, c et d.** Par une forte concentration dans le secteur des services. Par un processus de tertiarisation de l'économie. Par un processus de désindustrialisation.
- 7. a et d.** Occupent entre 250 et 4 999 salariés. Sont essentiellement présentes dans le secteur industriel.
- 8. b et d.** L'importance de la croissance des ETI pour innover. L'importance de la taille et du poids des entreprises pour faire face à la concurrence mondiale.
- 9. b et d.** APU. ISBLSM.
- 10. b et d.** Est une réponse aux limites de l'économie de marché. Est une réponse à la montée des inégalités sociales.

Réponse à justifier

- 11. b et d.** L'équilibre ressources-emplois. $CF + FBCF + VS + X - M$.

La logique macroéconomique nécessite un équilibre entre les ressources et emplois.

Dans la présentation par les emplois finals les importations (M) basculent dans les emplois par soustraction aux autres agrégats.

- 12. a.** Somme VA + TVA + droits de douane.

Le PIB est l'agrégat qui récapitule la somme des richesses créées à partir de la valeur ajoutée qui correspond à la valeur de la production vendue – les consommations intermédiaires.

- 13. b.** Salaires + Impôts production et importations + EBE.

Permet de visualiser comment les revenus sont affectés à partir du PIB.

14. b et d. Il permet de prendre en compte les échanges de biens et services sur les marchés. Il permet de prendre en compte le développement durable.

Il s'agit d'un indicateur international qui permet de mesurer des ordres de grandeur indispensables pour effectuer des comparaisons comme l'endettement/PIB ou l'investissement en R & D/PIB pour mesurer la frontière technologique.

15. a et d. Elles sont liées à la non-prise en compte de l'économie souterraine. Elles sont liées à la non-prise en compte de l'économie parallèle

Le PIB ne peut prendre en compte des activités non déclarées, voire illégales. Il s'agit d'activités légales mais non ou imparfaitement déclarées

EXERCICES

EXERCICE 1 — ANALYSE D'UN GRAPHIQUE – L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE

Les attentes :

Une référence au document utilisé pour répondre aux questions

Analysez les caractéristiques de l'évolution de la valeur ajoutée par branche

Faire ressortir la prépondérance des branches et la nature de la spécialisation de l'économie

1. Analysez l'évolution de valeur ajoutée par branche en France.

NB : l'intérêt de cet exercice est de lire et d'interpréter des données statistiques avec un graphique à strates en trompe-l'œil

Le graphique a été réalisé par l'Insee et représente l'évolution de la contribution des différentes branches à la valeur ajoutée sur longue période soit près de 70 ans entre 1949 et 2018.

Le sujet d'étude porte sur la valeur ajoutée qui correspond à la richesse créée par les entreprises et les APU et ISBLSM pour la production marchande. Les branches correspondent au regroupement d'entreprises fabricant le même type de biens e/ou de services.

Lecture graphique de l'évolution par branche :

- La branche agricole contribuait à 18 % de la VA en 1949 et 2 % en 2018.
- L'industrie 27 % (de 18 % à 45 % en ordonnée) en 1949 et 15 % en 2018.
- Les services marchands et non marchands 48 % (de 52 % à 100 % en ordonnée) en 1949 et 78 % en 2018.

Malgré la forme des courbes la contribution des services à la VA demeure un phénomène majeur de l'économie française. Il s'agit d'un processus de tertiarisation majeur avec un fort recul de la branche industrielle. Cette situation pose aujourd'hui la question de la désindustrialisation dans un contexte de concurrence internationale. En effet, le secteur industriel demeure stratégique pour sa capacité d'innovation et se différencie par la compétitivité hors coût.

EXERCICE 2 — ÉTUDE DE DOCUMENT – LES ACTIONS A MENER DANS LE CADRE DE L'ESS

Les attentes :

- Une référence aux documents utilisés pour répondre à la question.
- Définir la notion de rôle de l'ESS.
- Repérez les différentes caractéristiques de l'évolution.

1. Caractérisez le rôle de l'ESS aujourd'hui

Les documents fournis sont issus du site du ministère de l'Économie et des Finances. Ils ont été mis à disposition afin d'accompagner le mois de l'ESS qui se déroule traditionnellement en novembre.

L'ESS désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

Les crises du capitalisme contemporain ont permis de renouveler les enjeux sociétaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) et en particulier la finalité de l'économie comme réalité mouvante de l'évolution complexe des sociétés modernes.

Le dynamisme de l'ESS repose sur une conjonction spécifique des transformations de la société qui conduisent inévitablement à redéfinir les enjeux futurs. L'essor de l'ESS correspond au besoin de dépasser l'économie pour répondre à des enjeux sociétaux.

I. Une alternative pour répondre à une aspiration plurielle

En temps de crise l'ESS montre sa capacité à répondre aux problèmes de l'emploi et du lien social. À l'opposé d'une vision patrimoniale de la création de richesse, l'ESS se caractérise d'abord par la recherche d'une voie qui mêle responsabilité, éthique, citoyenneté et générosité à l'opposé d'une vision uniquement lucrative. Elle répond donc à la nécessité du sens dans un monde caractérisé par l'indigence qui fut d'abord matérielle et morale par la suite.

II. Une dynamique avérée et spécifique

L'ESS représente plus de 10 % du PIB et a contribué en 2013 à créer plus de 100 milliards de valeur ajoutée selon l'Insee. En France, elle concerne plus de 2,4 millions d'emplois soit 14 % du total en 2020 au sein de 200 000 entreprises et structures environ. Cependant, sa présence sectorielle demeure cantonnée d'abord et pour la majorité des cas à l'économie sociale et plus particulièrement les services à la personne. Les coopératives et en particulier le statut juridique de la SCOP demeurent représentatifs des enjeux de l'ESS à travers l'intégration des parties prenantes dans la définition des objectifs de long terme. Au final, l'ESS n'est pas un concurrent de l'État mais un partenaire privilégié et se développe dans les entreprises privées à travers le processus de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

2. Repérez les perspectives d'évolution de l'ESS aujourd'hui.

L'ESS est confrontée à la gestion de sa croissance et de la redéfinition de ses objectifs.

I. La difficile maîtrise du changement d'échelle

Le succès de l'ESS l'oblige à penser son changement de taille. Cependant, cette logique est éloignée des fondements premiers de l'action. Il y a donc une méfiance logique à l'égard des stratégies de croissance des entrepreneurs sociaux. Par ailleurs, les finalités étant multiples par opposition à la finalité unique de la recherche de profit, la croissance est par définition limitée. Enfin, le développement conduit à se recentrer sur des priorités alors que les clivages sont encore nombreux.

II. La nécessaire redéfinition des priorités

L'ESS ne peut se développer dans une seule logique d'opposition aux limites de l'économie de marché. Par conséquent, il convient d'associer des logiques qui sont en apparence contraires. De même, une convergence semble s'esquisser autour de l'entrepreneuriat social à l'initiative de la Commission européenne afin de renforcer l'économie sociale de marché. Au final, à travers le processus de RSE, on retrouve les priorités d'une gouvernance économique plus démocratique et d'une nécessaire régulation des marchés.

L'acuité de la crise ne permet plus d'occulter la complexité des enjeux à l'œuvre à travers l'importance de l'ESS. Il convient donc d'accélérer le mouvement déjà initié il y a plus de 150 ans.

EXERCICE 3 — ANALYSE ÉCONOMIQUE À PARTIR D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE – LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

1. Repérez les indicateurs « phare » utilisés par l'UE

Parmi les 11 indicateurs phares :

- 6 (indicateurs 2, 3, 4, 5, 6 et 7) relèvent directement ou indirectement de la prise en compte des ressources environnementales ;
- 3 (8, 9 et 11) concernent directement le développement humain ;
- 1 concerne l'emploi des seniors (indicateur 10) ;
- 1 seul concerne directement l'économie (indicateur 1).

Les indicateurs phares proposent un spectre d'analyse plus large que les habituels indicateurs économiques.

2. Justifiez le choix de ces indicateurs par l'Union européenne

Traditionnellement le PIB demeure l'indicateur de référence car il reflète le niveau de production et plus spécialement l'importance de la croissance dans le développement des sociétés contemporaines. Cependant, le PIB ne peut rendre compte qu'imparfaitement de la situation économique.

Ainsi la commission Stiglitz a été mandatée par l'État français pour faire des propositions. Outre le PIB, on utilise donc aussi l'IDH qui permet de prendre en compte le développement humain et l'empreinte écologique pour mesurer l'impact environnemental des activités

productives.

Or ces 3 indicateurs ne peuvent refléter qu'une réalité imparfaite en particulier en matière d'impact environnemental et de protection de la biodiversité. C'est la raison pour laquelle l'UE utilise un spectre plus large avec les 11 indicateurs phares.

Question problématisée

QUELS SONT LES DÉFIS POSES AUJOURD'HUI PAR LA MESURE DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ?

- Une introduction avec une mise en contexte du sujet.
- Un développement structuré avec des parties et sous-parties.
- Une argumentation s'appuyant sur la mise en perspective des limites du PIB aujourd'hui.
- Synthétiser en soulignant les perspectives d'évolution.

Afin de soutenir leurs actions, les ONG, avec l'aide financière, humaine et matérielle des fondations, réalisent des travaux d'études qui fondent les bases scientifiques nécessaires aux propositions issues des commissions d'experts qui donnent lieu à la publication de rapports. La commission Stiglitz-Sen-Fitoussi « sur la mesure de la performance économique et du progrès social » peut en être l'illustration.

Dans ce contexte, la notion de mesure de la performance permet de rendre compte économiquement des différentes dimensions du bien-être. En d'autres termes, quels indicateurs prendre en compte pour compléter les limites du PIB ?

Si les problématiques monétaires et non monétaires liées à la qualité de vie sont abordées par le PIB, la question de la soutenabilité de ce bien-être reste entière en matière de soutenabilité environnementale en particulier.

La question pose le problème de la mesure des performances dans un environnement complexe au regard d'un modèle de représentation dont les limites sont soulignées depuis la fin des années 1960. De manière plus précise, cela signifie que si l'économie nécessite un cadre statistique et comptable stable pour être fiable, l'environnement complexe qui se caractérise par la distribution aléatoire des événements remet par définition en cause cette approche. En d'autres termes, la comptabilité nationale doit pouvoir s'adapter pour améliorer la mesure des phénomènes, ce qui renvoie ensuite à ce que l'on cherche à mesurer donc la définition du périmètre des effets directs et indirects de l'activité économique. Enfin, la mesure nécessite de s'interroger sur les outils, de revoir leur fondement pour envisager *in fine* de les compléter ou de les remplacer.

I. LES CONTRADICTIONS INHÉRENTES À L'ÉLABORATION D'UN CADRE STATISTIQUE NE SAURAIENT REMETTRE EN CAUSE SA NÉCESSITÉ

1.1 Les difficultés à lier stabilité et fiabilité avec une accélération de plus en plus complexe de l'environnement.

Le cadre normatif de la comptabilité nationale apparaît et s'est construit dans un environnement stable caractérisé par l'impératif de croissance, donc de la dimension productive de l'activité économique. La comptabilité nationale permet de décrire le fonctionnement de l'économie par l'intermédiaire d'informations quantitatives qui retracent les opérations des agents. Pour présenter ses comptes, la France a adopté depuis 1995 le Système européen de compte (SEC 95). La comptabilité nationale analyse les opérations des unités résidentes ayant un intérêt économique sur le territoire national. Une unité résidente est considérée comme avoir un centre d'intérêt sur le territoire lorsqu'elle exerce des opérations économiques telles que la consommation, l'investissement ou la production depuis au moins un an. Ce cadre normatif est indispensable pour produire une information cohérente et fiable bien que fortement contraint par les normes et les conventions nécessaires. On peut donc comprendre l'intérêt et la genèse et surtout les limites du PIB.

Or la complexité de l'environnement rend la mesure de la performance plus problématique. En effet, les phénomènes à appréhender ont de plus en plus des origines multifactorielles dans la mesure où ils s'inscrivent dans la construction d'un équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental dans une perspective éthique. La logique de la RSE souligne l'interpénétration des domaines économiques, sociaux et environnementaux. Et, si l'on se positionne dans une logique de développement durable, elle s'inscrit aussi dans une responsabilité intergénérationnelle.

1.2 La nécessité d'un cadre est indispensable si on veut répondre aux défis de la mesure de la performance.

La remédiation ne peut s'envisager sans une légitimité *ex ante*. C'est la raison pour laquelle, le rôle de la mesure est un enjeu démocratique. Il n'en demeure pas moins que la question de l'étalon à adopter reste entière. Si l'empreinte écologique éclaire l'impact sur l'environnement de l'activité économique, cet indicateur est source de désaccords profonds chez les scientifiques. En effet, l'empreinte écologique évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources. Cependant les fondements scientifiques de cette mesure restent discutés.

Au-delà du cadre, il est aussi important de renouveler l'approche conceptuelle. Ce débat a depuis longtemps été initié dans le cadre du Club de Rome d'abord en 1968, avec la contribution de Tobin/Nordhaus ensuite et, enfin, avec le rapport Stiglitz en 2008.

II. EN REVANCHE, UNE NOUVELLE APPROCHE AVEC DES NOUVEAUX OUTILS SEMBLE INDISPENSABLE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA MESURE ÉCONOMIQUE CONTEMPORAINE

2.1 Le défi de passer de l'approche par la production à une dimension qualitative et soutenable de l'activité économique.

Le PIB est un indicateur indispensable de la performance mais non suffisant. En ce sens, il convient de mieux cerner les services non marchands fournis par l'État. Par ailleurs, les dimensions liées aux liens sociaux ne sont pas prises en compte alors qu'elles sont indispensables.

En outre, le progrès social et la soutenabilité dans le cadre du développement durable doivent être mieux appréhendés. Un effort de cohérence et de méthodologie reste donc à fournir.

2.2 Le défi de renouveler les indicateurs pour élargir la vision traditionnelle : compléter les outils existants

L'IDH a montré l'intérêt de renouveler l'approche dans les années 1990.

L'ENA proposée par la Banque mondiale permet de mieux appréhender l'économie sous l'angle d'un stock à valoriser.

La logique des tableaux de bord propose de regrouper un ensemble d'indicateurs pour une approche large des phénomènes. L'enjeu est alors de savoir y intégrer de nouveaux indicateurs, à créer ou déjà existant, traduisant la dynamique sociale d'une économie comme le travail bénévole ou le risque social lié à la probabilité de perdre un emploi.

Les conclusions de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009) sur la mesure de la performance et du progrès économique cherchent à rendre compte, au-delà de la dimension production de l'économie et du PIB, des multiples aspects du développement économique en général et du bien-être des populations en particulier. Deux axes de recommandations sont préconisés.

– En matière de bien-être, il est préférable de se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production, de s'attacher à la répartition de la richesse sous l'angle des revenus et de la consommation et d'intégrer la comptabilisation des activités non marchandes.

– En matière de qualité de vie, les études doivent s'appuyer sur la notion de capacités (capacité exprimant la liberté pour un individu, de choisir entre différentes conditions de vie). Approfondir la mesure, liée à la santé, l'éducation, les activités personnelles et les conditions environnementales. Fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités. La qualité de vie doit donc s'appuyer sur une logique de croissance inclusive.

Finalement, cette question s'inscrit dans le prolongement d'un engagement sociétal que l'on retrouve à travers le concept de RSE. En effet, malgré la concurrence et l'accélération du temps, la perspective du temps long est la seule viable.